

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration	N° d'enregistrement
Dossier complet le		

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une zone d'activité

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Permis d'aménager sur une superficie de terrain d'assiette de 55645 m ² et une surface de plancher de 36 798 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'une zone d'activités économiques sur une superficie d'environ 5.6 Ha. Il comprend la viabilisation des terrains :

- Création des voiries de desserte et de leurs raccordements depuis les voiries extérieures existantes
- Raccordement des terrains aux réseaux : assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, distribution électrique, télécommunications et éclairage public
- Réalisation des dispositifs de traitement et de rétention des eaux (rejet dans le domaine public à débit régulé de 5L/s)

4.2 Objectifs du projet

Création d'une zone d'activités économiques en vue d'une division du terrain en plusieurs 16 lots maximum

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les voiries soit 710 m environ comprenant:

- Une voirie principale pour la desserte de la zone : 590 m
- Des voies secondaires en impasse desservant des ilots : 120 m y compris placette de retournement de 24 m x 20 m

La voirie principale débouche sur une route communale raccordée à la RD11f au Nord et sur la rue du Laminoir au Sud
Les terrains seront raccordés à l'ensemble des réseaux : assainissement eaux usées et eaux pluviales, eau potable, distribution électrique, télécommunications et éclairage public

Le projet prévoit la création d'un dispositif de rétention et de traitement (bassin à ciel ouvert) couplé à des dispositifs de collecte des eaux pluviales par collecteur enterré sous les voiries.

Les travaux d'aménagement pourront être programmés suivant un phasage articulé suivant le découpage des lots, comprenant dans un premier temps les travaux de viabilisation (voiries et réseaux) et dans un second temps les travaux de parachèvement des voiries (couche de roulement).

La durée prévisionnelle des travaux est de 4 mois pour chacune des zones plus une phase de parachèvement de 2 mois
Le démarrage prévisionnel des travaux est en 2017

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ouvrages d'assainissement et de collecte ainsi que les espaces verts seront entretenus par l'aménageur jusqu'à la rétrocession des ouvrages à la commune qui reprendra les entretiens

Les autres réseaux seront exploités par les différents concessionnaires

Les voiries supporteront les trafics de desserte des lots avec une estimation au maximum de (estimation) 40 PL par jour.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager de type "Lotissement"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	55 645 m ²
Superficie imperméabilisée (voiries)	7 497 m ²
Surface constructible / Nombre de lots	36 798 m ² - 16 lots
Talus et surfaces délaissés	5 318 m ²
Longueur de la voirie principale	590 ml
Longueur des voiries en impasse	120 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Hagondange 57300
Section 16
Parcelles : 432, 442, 443, 448,
449, 453 et 454

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 08' 45"E

Lat. 49° 14' 24"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 06° 08' 42"E

Lat. 49° 14' 28"N

Point d'arrivée :

Long. 06° 08' 45"E

Lat. 49° 14' 13"N

Communes traversées :

Commune de Hagondange 57300

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit sur des terrains en friches ayant accueillis jusqu'en 1985 les bâtiments et équipements des aciéries et forges d'Hagondange

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Hagondange approuvé le 01 décembre 2010 - Révision et modification simplifiée le 24 juin 2013

Zone 1AUXp1 : Activités diverses futures à dominante industrielles, artisanales, commerciales ou ferroviaire.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE du sillon Mosellan approuvé le 25 Mars 2013 Type C - FER : non concerné Type C - ICPE - ASCOMETAL : non concerné Type C - Route - RD112f : non concerné

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 01 Décembre 2006
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site soumis à un plan de gestion environnemental de GEODEC Sarl du 20 juillet 2010 n°10-042
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eglise Saint-Hubert, commune de Gandrange à 3.5 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Imperméabilisation du site --> Diminution de la recharge de la nappe mais limitée par l'étendue des voiries 13% du périmètre du projet
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux issus des déblais seront utilisés sous forme de remblais (estimés à 10 000 m3) pour la réalisation du bassin de rétention et de dépollution des eaux pluviales
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone industrielle sur des remblais récents
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrains en remblais issus d'une ancienne exploitation industrielle (aciéries et forges)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone du PPRn : Remontée de nappe dans les sédiments Le terrain assiette du projet a été rehaussé par rapport au sol environnant PA 057 283 10 M0001 du 15 décembre 2010
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées seront collectées et traitées par la station d'épuration de la commune et les eaux pluviales seront stockées et traitées par un dispositif de type bassin de rétention/dépollution avant rejet dans le réseau public
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts non significatifs l'aménagement étant situé dans un site industriel bordé par la RD112f (PPBE) Impacts potentiels durant la phase chantier : utilisation de matériels réglementaires Site localisé à 35 m de la RD11f mais protégé par un écran boisé
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts potentiels en phase chantier : utilisation de matériel réglementaire
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Faible source lumineuse : Eclairage public du lotissement</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Impact potentiel en phase chantier (poussière liée aux terrassements) : Arrosage du sol</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet pluvial : collecte dans un réseau de canalisation avec traitement avant rejet dans le réseau public</p> <p>L'opération fait l'objet d'un dossier de porter à connaissance (eaux usées et eaux pluviales) en cours d'élaboration</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets collectés à la parcelle</p> <p>Lors de la phase chantier : stockage différencié et évacuation vers des centres de traitement adaptés</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet inscrit dans le cadre du PLU</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet inscrit dans le cadre du PLU</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet objet de la présente demande s'inscrit dans le cadre du programme des aménagements définis au PLU de la commune, à savoir :

Zone 1AUXp1 : Zone urbaine réservée aux activités diverses futures à dominante d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou ferroviaires

Les impacts liés à la réalisation du projet sur :

- la ressource en eau, seront limités par la mise en place d'un traitement régulé par bassin
- la phase de chantier, seront limités par des mesures réductrices formulées dans le cahier des charges des entreprises (arrosage, dispositifs anti-pollution, gestion des déchets de chantier, ...)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Plan de gestion environnementale relatif au sol pollué dans le cadre de la conformité au PLU zone 1AUXp1

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Longeville-Lès-Metz

le,

25 Mai 2016

Signature



COMMUNE DE HAGONDANGE

AMENAGEMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITES

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ART. R 122-3 du code de l'environnement

MAITRE D'OUVRAGE SNC LES ALPES



44 Boulevard Saint Symphorien
57 050 LONGEVILLE-LES-METZ

AMENAGEMENT D'UNE ZONE D'ACTIVITES

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

SOMMAIRE

- 1) CERFA N°14734*02 – Demande d'examen au cas par cas
- 2) ANNEXE 1 – Informations nominatives relatives au maitre d'ouvrage
- 3) ANNEXE 2 – Plan de situation avec implantation des prises de vue
- 4) ANNEXE 3 – Photographies datées de la zone
- 5) ANNEXE 4 – Plan du projet
- 6) ANNEXE 5 – Plan des abords du projet

**ZONE D'ACTIVITES – VOIEE ROMAINE
HAGONDANGE**



S.N.C LES ALPES

44, Boulevard St-Symphorien

BP 92070

5757051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 85 70

Fax: 03 87 50 85 75

E-mail: r2lcodim@r2lcodim.fr

Maître d'ouvrage

AMENAGEMENT ET VIABILISATION
DE LA ZONE D'ACTIVITE
DE LA VOIE ROMAINE A HAGONDANGE

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

PLAN DE SITUATION



IRIS Conseil Régions
48, Place Mazelle
57000 - METZ
Tel: 03 87 18 48 91
Fax: 03 87 18 48 92
E-mail: metz@irisconseil.fr



Maître d'oeuvre



CODIM EST

44, Boulevard St-Symphorien
BP 92070

57051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 71 64

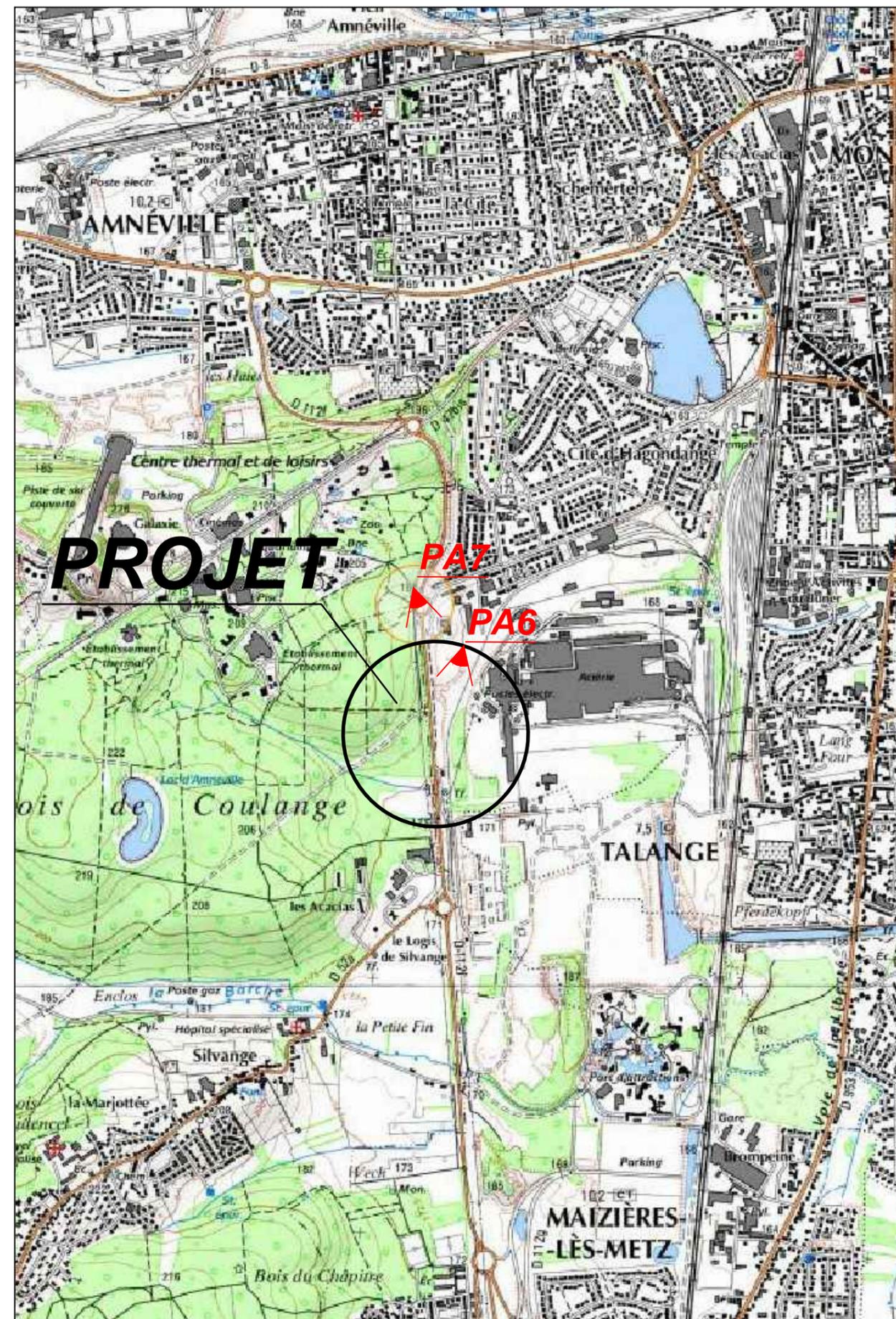
Fax: 03 87 55 93 19

E-mail: codimest@r2lcodim.fr

Assistant Maître d'ouvrage

INDICE	DATE	DRESSE PAR	VERIFIE PAR	APPROUVE PAR	MODIFICATIONS
00	07/2015	ACE	GRT	JBK	Emission

Echelle:	Affaire:
1/20000	16 04 025
Pièce:	Date:
PA 1	Avril 2016





S.N.C LES ALPES

44, Boulevard St-Symphorien

BP 92070

5757051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 85 70

Fax: 03 87 50 85 75

E-mail: r2lcodim@r2lcodim.fr

Maître d'ouvrage

**AMENAGEMENT ET VIABILISATION
DE LA ZONE ARTISANALE
DE LA VOIE ROMAINE A HAGONDANGE**

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

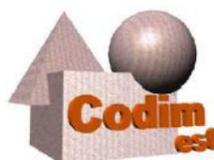
**PHOTOGRAPHIE DE
L'ENVIRONNEMENT PROCHE DU TERRAIN**



*IRIS Conseil Régions
48, Place Mazelle
57000 - METZ
Tel: 03 87 18 48 91
Fax: 03 87 18 48 92
E-mail: metz@irisconseil.fr*



Maître d'oeuvre



CODIM EST

44, Boulevard St-Symphorien
BP 92070

57051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 71 64

Fax: 03 87 55 93 19

E-mail: codimest@r2lcodim.fr

Assistant Maître d'ouvrage



INDICE	DATE	DRESSE PAR	VERIFIE PAR	APPROUVE PAR	MODIFICATIONS
00	07/2015	ACE	GRT	JBK	Emission

Echelle:	Affaire:
	16 04 025
Pièce:	Date:
PA 6	Avril 2016



S.N.C LES ALPES

44, Boulevard St-Symphorien

BP 92070

5757051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 85 70

Fax: 03 87 50 85 75

E-mail: r2lcodim@r2lcodim.fr

Maître d'ouvrage

**AMENAGEMENT ET VIABILISATION
DE LA ZONE ARTISANALE
DE LA VOIE ROMAINE A HAGONDANGE**

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

**PHOTOGRAPHIE DU
PAYSAGE LOINTAIN DU TERRAIN**



IRIS Conseil Régions
48, Place Mazelle
57000 - METZ
Tel: 03 87 18 48 91
Fax: 03 87 18 48 92
E-mail: metz@irisconseil.fr



Maître d'oeuvre



CODIM EST

44, Boulevard St-Symphorien

BP 92070

57051 METZ Cédex 2

Tél: 03 87 50 71 64

Fax: 03 87 55 93 19

E-mail: codimest@r2lcodim.fr

Assistant Maître d'ouvrage

INDICE	DATE	DRESSE PAR	VERIFIE PAR	APPROUVE PAR	MODIFICATIONS
00	07/2015	ACE	GRT	JBK	Emission

Echelle:	Affaire:
	16 04 025
Pièce:	Date:
PA 7	Avril 2016

S.N.C LES ALPES
 44, Boulevard St-Symphorien
 BP 92070
 5757051 METZ Cédex 2
 Tél: 03 87 50 85 70
 Fax: 03 87 50 85 75
 E-mail: r2lcodim@r2lcodim.fr

Maitre d'ouvrage

**AMENAGEMENT ET VIABILISATION
 DE LA ZONE ARTISANALE
 DE LA VOIE ROMAINE A HAGONDANGE**

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

**HYPOTHESES D'IMPLANTATION
 DES BATIMENTS**

ir2s **Codim**

44, Boulevard St-Symphorien
 BP 92070
 5757051 METZ Cédex 2
 Tél: 03 87 50 85 70
 Fax: 03 87 50 85 75
 E-mail: r2lcodim@r2lcodim.fr

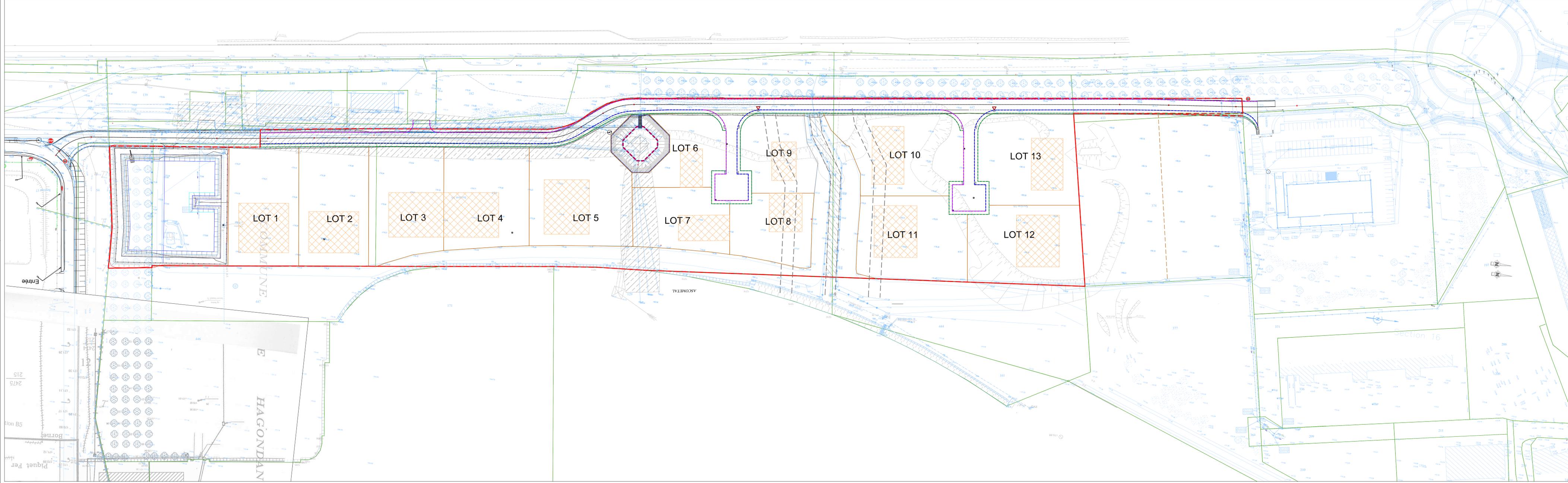
Assistant Maître d'ouvrage

NO	DATE	DESIGNÉ PAR	VERIFIÉ PAR	APPROUVÉ PAR	MODIFICATIONS
01	02/03/16	ACE	GGT	JM	

Echelle: 1/1000 Affaire: 16 04 025
 Plan: PA 9 Date: Avril 2016

LEGENDE AMENAGEMENTS

- Chaussée lourde
- Trottoir
- Chemins d'exploitation
- Bande podotactile
- Zone constructible
- Hypothèses d'implantation des bâtiments
- Servitude RTE et GRT GAZ
- Bordures béton type T2
- Bordures béton type T2 + CS1
- Bordures béton type CC1
- Bordures béton type P1
- Mur de soutènement - Pylône RTE
- Clôture grillagée
- Limite PA



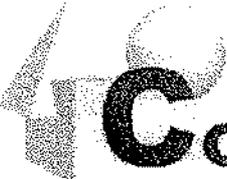


GEODECRION Group
Depuis 1972

Ingénieur conseil - Ingénierie - Expertises
Géotechnique - Géophysique - Hydrogéologie
Loi sur l'Eau - Environnement - Diagnostic pollution
Assainissement individuel et collectif
Géothermie - Sondage et essais de sol - Instrumentation
Laboratoire de mécanique des sols - Assistance Technique

SARL au capital de 1500 Euros - SIRET : 507 967 602 00024 - APE : 7120B - TVA : FR32507967602 - SACRISAT : 7356000002 42303002

Diffusion par mail (lionel-r2lcodim) et courrier simple :



Codim est

HAGONDANGE
(Moselle)

ZAC

ZONE VOIE ROMAINE

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL

N° Affaire:	10-042		20 Juillet 2010
ETABLI PAR		Annexes : 3	Première Diffusion
Michel DECRION		Texte : 3	
		Nb de feuilles : 7	

Est & Nord, Ile-de-France & Siège social : 22, rue des Viomeaux F-57155 MARLY
Tel : 03 82 56 31 29 - Fax : 03 87 32 89 20 - Mobile : 06 50 65 90 30 - geodec@geodec.fr

Ouest, Centre, Sud-Ouest : impasse de Bourgneuf - Cheray - F-17190 Saint Georges d'Oléron - Tel : 05 46 76 46 93 - Fax : 05 46 48 06 17
Mobile : 06 50 65 90 30 - geodavidec@geodec.fr

GEODAVIDEC SARL : 29, rue de Camilleau F-17240 St Fort sur Gironde (sondage et essais de sol, micropieux, injection)
Tel/Fax: 05 46 48 06 17 - Mobile : 06 50 28 58 58 - geodavidec@geodec.fr

ICRSOL : 6, rue Henri M. Schnadt L-2530 - Tel: 26 36 53 - Fax: 26 36 09 16 - > (33) 6 50 65 90 30 - md@icrlux.lu

I - MISSION

CODIM Est nous a demandé d'établir un plan de gestion environnemental (PGE) dans le cadre de la réalisation d'une plateforme de 225 000 m² de remblais contrôlés, sur 8 hectares, pour servir de sols de fondation à des constructions du type commerce et entrepôts, le long de la voie romaine à Hagondange (57300).

Les documents fournis pour remplir notre mission ont été les suivants :

- Rapport ANTEA,
- Rapport ENECO,
- Rapport SOGREAH,
- Pla d'implantation des piézomètres,
- Plan d'implantation des sondages,
- Historique de cession par la commune d'Hagondange,
- Liste des études à Hagondange,
- Rapport TAUW8DR sur la zone des gens du voyage,
- Historique du site par SCETAUROUTE,
- ESR de SCETAUROUTE,
- Plans de SCETAUROUTE,
- Reconnaissances géotechnique avec annexe,
- Etude Historique,
- Etude géologique, hydrogéologique et environnementale,
- Reportage photographique,
- Synthèse de constructibilité.

II - LE SITE

La situation du terrain concerné est indiquée sur l'annexe de localisation et zonage placée en annexe.

Il s'agit de la ZAC, localisée sur une friche industrielle d'aciérie.

III - L'INDICE DE POLLUTION

L'examen du site et des documents fait apparaître que c'est le rapport de la société ANTEA qui fourni le plus de renseignements sur l'état de pollution de la ZAC.

Des points d'investigation intéressent la ZAC :

- 1 piézomètre (PZ1),
- 3 fouilles à la pelle mécaniques (PM 8, 9 et 10),
- 5 prélèvements (36, 37, 38, 39 et 40).

Les 2 pages annexées les indiquent.

Des métaux lourds sont présents :

Arsenic : $0 < \text{As} < 120$ mg/kg,

Plomb : $0 < \text{Pb} < 1000$ mg/kg,

Chrome : $0 < \text{Cr} < 500$ mg/kg,

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques : $0 < \text{HAP} < 25$ mg/kg

ANTEA chiffre la valeur de définition de la source sol (VDSS) pour la ZAC à :

As = 40 mg/kg,

Pb = 200 mg/kg,

Cr = 400 mg/kg,

HAP = 13 mg/kg

En conséquence, les valeurs seuils de la VDSS sont légèrement dépassées.

IV -GESTION DE LA POLLUTION DES SOLS

Les remblais qui seront mis en place vont avoir une hauteur comprise entre 1,5 m (ZAC Sud) et 6 m (ZAC Nord). Ils feront écran à la pollution, d'autant plus que leur perméabilité sera fermée par compactage.

A titre conservatoire, les dispositions isolantes suivantes seront projetées :

1. Les 2 premières couches de remblais, c'est à dire 0,3 m + 0,3 m = 0,6 m, seront chargées en fines. Il faudrait pour bien faire des matériaux de classe GTR B5 et B6, ou C2A et C2B. Ces matériaux seront bien entendu contrôlés en teneurs en eau avant compactage.
2. Les dallages de fond sur terre plein seront coulés sur un film polyane étanche.
3. Les couches de roulement en béton bitumineux (BB) des voiries et parkings constitueront un bon écran.

Les espaces verts seront réduits au maximum, entendu qu'ils sont prévus à 10% de la surface totale de la plateforme, ce qui constitue en soi un faible pourcentage.

La maîtrise des eaux de surface se fera dans un réseau E.P. soigné et étanche. L'exutoire sera composé par le réseau communal. En effet, des bassins d'infiltration pourraient bien participer à des dispersions anarchiques de la pollution dans les sols en place sous jacents aux remblais prévus.

Nous restons à la disposition de CODIM Est pour tous renseignements complémentaires.

Michel DECRION
Ingénieur Diplômé
Gérant



IMPLANTATION DES PRELEVEMENTS DE SURFACE ANTEA/LECES

- Piézomètre
- Echantillon de sol de surface ANTEA
- Echantillon de sol de surface LECES
- Secteur d'étude
- Zonage: secteurs prioritaires
- Zonage: secteurs non prioritaires

Zones sources reconnues à l'issue de la phase B d l'Evaluation Simplifiée des Risques SCETAUROUT

ID **GEODEC sarl**
22 rue des Vanneaux
57155 Marly
Tél. 03 82 56 31 29
Site: 867 867 600.00024 100 m

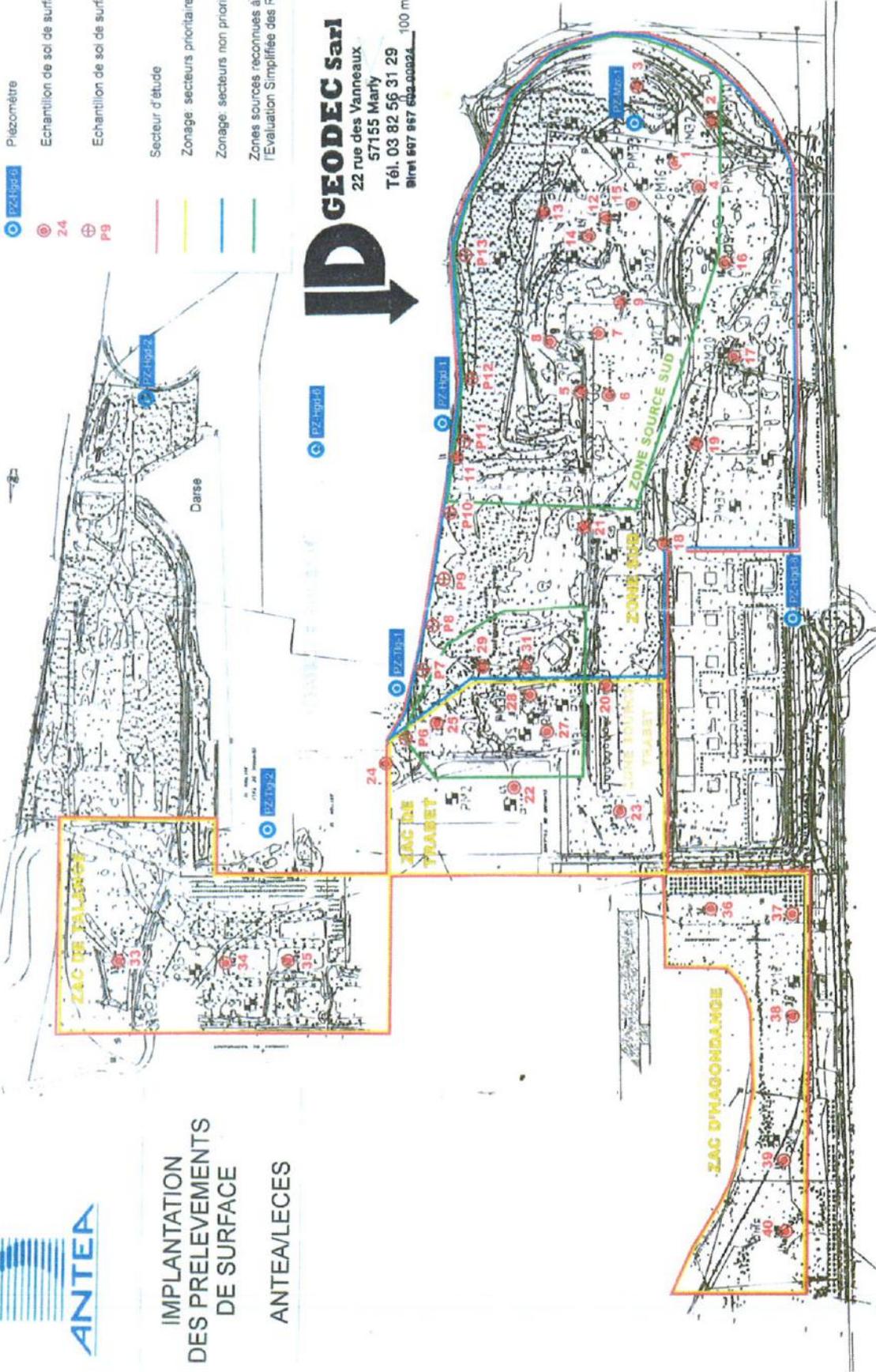


Figure 4 : Implantation des prélèvements en surface réalisées dans le cadre du diagnostic approfondi

XX NGF	Cote nappe
PZ2	Piezomètre
PM4	Sondage à la pelle mécanique

INDEXE	DATE	MODIFICATIONS	CO.	ET.	VER.
0	20/11/01	Etablissement du document	A.B.	B.B.	C.J.
BAIL INDUSTRIEL ANCIENNE COVÈRE FRICHE D'ALCOYONS					
Figure 6 : Relevés piézométrique					
SCETAURROUTE					

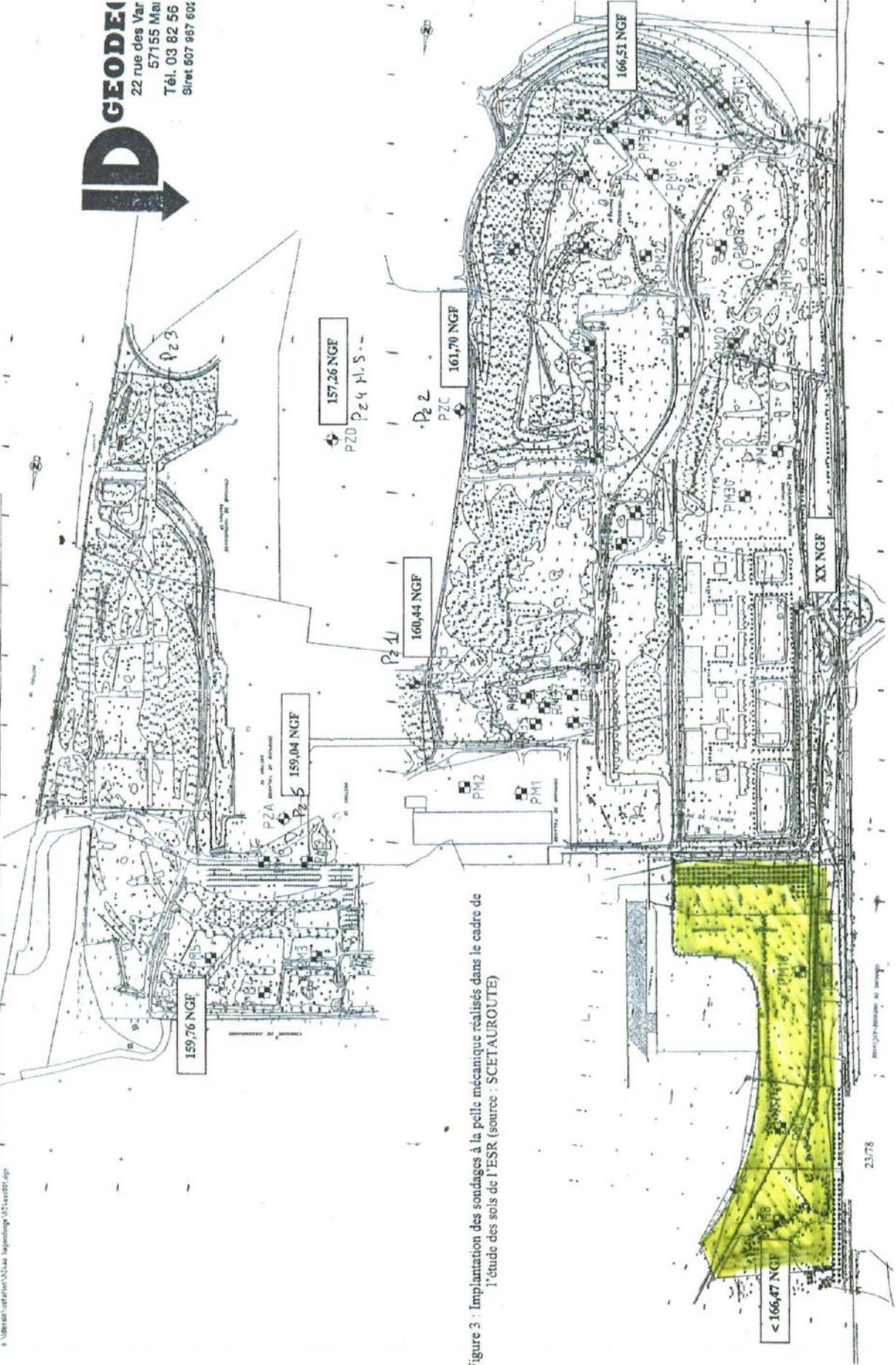


Figure 3 : Implantation des sondages à la pelle mécanique réalisés dans le cadre de l'étude des sols de l'ESR (source : SCETAURROUTE)